

# Projet d'Établissement 2014-2018

Axes	Actions	Indicateurs
<p><b><u>AXE 1 : PRISE EN CHARGE DES ELEVES EN DIFFICULTE</u></b></p> <p>:</p>	<p><b><u>Prise en charge de la difficulté</u></b>  <u>Liaison CM2/6<sup>ème</sup></u>            - Travail en sous commission réunissant des professeurs des écoles du bassin de recrutement et des enseignants du collège- français, mathématiques, EPS et sciences et vie de la terre.            - PPRE en 6<sup>ème</sup> notamment            - Définir l'AP en 6<sup>ème</sup> sous la focale de groupes par compétence.            - Tutorat en 5<sup>ème</sup> /4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> par professeur volontaire et/ou AED référent, et CPE            - Dispositif d'Aide et Soutien en 5<sup>ème</sup> avec 2 rencontres trimestrielles avec les familles, prise en charge en groupe à effectif restreint en étude et suivi par AED référent et CPE.            - Fiches de suivi sur courte période.            - Cycle central : ajout 0.5 h en mathématiques.            - Cycle d'orientation : ajout 1 h en mathématiques</p> <p><b><u>SEGPA :</u></b>            - Prise en charge de la difficulté grave et durable, fondée sur une analyse des potentialités et des lacunes des élèves accueillis            • Travail sur la maîtrise de la langue            • Individualisation du parcours de formation (Livret de compétences et réunions de synthèse)</p> <p>Tous les enseignants doivent faire en sorte que dans chaque discipline la lecture est un axe prioritaire. Il faut favoriser le travail collaboratif avec les professeurs documentalistes et le co enseignement.</p>	<p>Tendre vers le 0 redoublement</p> <p>Baisse du nombre des punitions pour absence de travail</p> <p>Baisse du nombre d'élèves démotivés</p> <p>Baisse des départs anticipés post 5<sup>ème</sup> et post 4<sup>ème</sup>.</p>

<p><b><u>AXE 2 : AIDE A L'ORIENTATION</u></b></p> <p>Objectif : aider l'élève à construire son projet d'orientation.</p>	<p>PPIO (Programme pluriannuel d'information et d'orientation) : définition d'une progression d'actions dans le cadre du PDMF, de la 6ème à la 3ème. -----</p> <p>Utilisation d'un support unique de la 5ème à la 3ème stocké au CDI.</p> <p>Interventions de la Conseillère d'orientation psychologue.</p>	
<p><b><u>AXE 3 : VOLET CULTUREL ET SPORTIF</u></b></p>	<p><u>-Ouverture européenne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjour en Espagne et pour les élèves de Section Européenne au Royaume Uni.</li> <li>- Voyage en Italie tous les 2 ans pour les élèves latinistes.</li> </ul> <p>- <u>Mise en oeuvre d'un « Passeport culturel collégien », un parcours culturel adapté à chaque niveau</u></p> <p>Patrimoine :6° / 5°</p> <p>Cinéma : Collège au cinéma en 4°</p> <p>Schoralia: activité de chant choral proposée à tous les élèves</p> <p>Découverte d'artistes contemporains partenariat avec l'Artothèque de Gondrin.</p> <p>Travail sur les œuvres mises à disposition dans le cadre de l'opération « Mon Collège est un musée ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les activités de pleine nature, proposées par l'équipe EPS</li> <li>Séjour surf et VTT en classe de 6ème</li> <li>- Activités de l'association sportive pour les mercredis.</li> <li>- S'insérer par la création, projet SEGPA en partenariat avec la galerie bleue de Riscle</li> <li>- Travail sur le Centenaire de la Guerre de 14-18. Projet « Centenaire » avec toutes les classes du collège et notamment en partenariat avec les écoles primaires.</li> <li>- Atelier Scientifique ouvert à tous les élèves</li> </ul>	

<p><b><u>AXE 4 : VOLET SANTE ET CITOYENNETE CESC,</u></b></p>	<p>Une politique de campagnes systématiques de prévention menées avec des partenaires agréés :</p> <p>Sécurité et Prévention routières          Conduites addictives          Éducation affective, relationnelle et sexuelle          Conseil général des jeunes          Participation à des actions de solidarité</p>	
<p><b><u>Axe 5 : Le projet Vie Scolaire-</u></b></p>	<p>ACCUEIL &amp; SECURITE :          ORGANISATION DU SERVICE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délimiter plus précisément les espaces récréatifs autorisés.</li> <li>- Contrôle des entrées et sorties des élèves</li> <li>- Accompagner les nouveaux AED et AVS</li> <li>- Utiliser les outils formalisés (fiches d'exclusion, fiches de mise en retenue)</li> <li>- Piloter et communiquer : Construire un tableau de bord pour faire un suivi trimestriel.</li> </ul> <p>CONTRIBUTION EDUCATIVE ET CITOYENNE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer et partager, rendre cohérente l'action éducative :</li> <li>- Différencier les problèmes de travail et de comportement.</li> <li>- Instaurer une heure de vie de classe avec le CPE et le Professeur Principal en début d'année pour travailler sur le règlement intérieur.</li> <li>- Maintenir la formation de délégués. Instaurer des réunions du Conseil des Délégués pour stimuler la représentation et utiliser les instances de concertation pour imaginer de projets.</li> <li>- Réunir régulièrement la « Cellule de veille ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassurer les parents en faisant évoluer les collégiens au milieu des Lycéens.</li> <li>- Faire évoluer à la baisse le nombre des retenues et des sanctions.</li> <li>- Satisfaction des élèves dans la participation à la prise de décision.</li> </ul>

	<p>CONTRIBUTION PEDAGOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'AP</li> <li>- Encadrer des élèves de 5<sup>ème</sup> dans le dispositif d'« Aide et soutien » .</li> <li>- AED référents par niveau</li> <li>- Fiches bilan par classe pour les conseils de classe.</li> </ul>	
<p><b><u>Axe 6 : La politique documentaire</u></b></p>	<p><b>Axe 1 : Réussite du parcours de formation de la 6<sup>ème</sup> jusqu'au bac</b></p> <p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture du CDI toute la semaine de 8h30 à 17h30</li> <li>- réaménagement des espaces pour faciliter l'accès au fonds.</li> <li>- communication du RI propre au CDI dans le cahier de liaison des collégiens, pour les lycéens, les règles de l'utilisation du CDI intégrées dans le RI du lycée</li> </ul> <p>Gestion du fonds documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inventaire du fonds à la fin de l'année scolaire</li> <li>- informatisation régulière du fond : soutien technique à la gestion.</li> <li>- définition des achats de la cité par le conseil pédagogique</li> <li>- création d'un fonds spécifique dédié la formation complémentaire</li> </ul> <p>Mécanicien de course.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enregistrement de l'ensemble des ressources par le CDI.</li> <li>- enrichir le fonds pour les lycéens.</li> <li>- information systématique sur les nouveautés : sur l'ENT, au CDI par la signalétique.</li> <li>- création des rubriques thématiques sur la brique du CDI de l'ENT.</li> <li>- valorisation au CDI des ressources disponibles en lien avec les actions et projets menés dans la cité.</li> <li>- participation des élèves à la promotion des livres par exemple « coup de coeur ».</li> <li>- statistiques de prêt.</li> </ul>	<p>Evolution de fréquentation du CDI : par les collégiens</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation progressive du budget CDI.</li> <li>- Nombre d'acquisitions</li> <li>- régularité de l'alimentation de l'ENT.</li> <li>- évolution du nombre de connexions à l'ENT.</li> <li>- évolution du taux du prêt.</li> <li>- enquête de satisfaction avec des propositions.</li> <li>- renouvellement et performance des ordinateurs</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du nombre de postes informatiques.</li> </ul> <p>Initiation à la recherche documentaire sur un curriculum annuel en 6ème.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de l'initiation à la recherche documentaire en 6ème SEGPA.</li> <li>- réactivation des acquis pendant le 1er trimestre de 5ème ( pour toutes les classes).</li> <li>- travail avec les 3èmes en collaboration avec les enseignants de Technologie t SVT sur les exposés.</li> <li>- positionnement du CDI dans l'AP de 6ème et 2nde, TPE et ECJS.</li> <li>- apport méthodologique dans le cadre de l'Histoire des Arts.</li> <li>- consolidation des compétences documentaires : séquences en collaboration avec les professeurs de discipline.</li> <li>- utilisation de l'outil de suivi au collège Sacoche.</li> <li>- dans le cadre du PDMF recherche documentaire sur les métiers et les formations au CDI sur les heures de vie de classe</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Développement du parcours culturel et sportif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion de la lecture.</li> <li>□ dans le cadre de la liaison école-collège : prêt-échange entre les BCD et le CDI, projet de " Passerelle - Lecture ", partenariat avec le réseau des bibliothèques du Gers ( bibliobus ).</li> <li>- participation des collégiens et lycéens à la semaine de la science.</li> <li>- valorisation des productions plastiques des élèves au CDI.</li> </ul> <p><b>Axe 3 : Éducation à la santé et à la citoyenneté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expositions ponctuelles au CDI en lien avec les interventions ou manifestations nationales ou académiques ( Semaine de la Presse, Journée de la Femme, Journée de l'Eau,... ), sécurité et sûreté en</li> </ul>	<p>Evolution du nombre d'items validés du LPC au collège et du B2i au lycée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation des professeurs-documentalistes aux évaluations des élèves dans le cadre des divers dispositifs et enseignements. <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution du nombre de projets communs</li> </ul> </li> </ul> <p>Rotation du fonds afin d'affiner la politique d'achat et optimiser le fonds.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution du nombre des lycéens participants.</li> <li>- évolution du fonds à caractère scientifique.</li> <li>- évolution du nombre de projets et de participants.</li> </ul> <p>Evolution du nombre d'expositions dans l'année et des thèmes traités. mise en œuvre</p>
--	---	---

	<p>collaboration avec corps constitués ( pompiers, armées, gendarmerie ).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- implication du professeur-documentaliste dans la formation des délégués collège.</li> <li>- expositions thématiques autour de la santé et de la citoyenneté ( représentation fille/garçon, lutte contre les discriminations, handicap...).</li> <li>- organisation, dans le cadre du CESC d'un forum santé-citoyenneté intra-muros en collaboration avec l'équipe Vie Scolaire, le pôle médicosocial,COP... Et en partenariat avec les collèges de proximité.</li> </ul> <p><i>Conseil auprès des équipes et de la Direction.</i></p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- positionner le CDI comme lieu privilégié d'accès à l'information et à la culture.</li> <li>- renforcer le rôle fédérateur du CDI de et dans l'établissement.</li> <li>- s'inscrire dans un travail collaboratif avec l'ensemble de la communauté éducative.</li> <li>- affirmer une expertise professionnelle.</li> </ul>	<p>Taux de satisfaction des usagers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réactivité dans la diffusion de l'information.</li> <li>- implication des professeurs-documentalistes dans les instances.</li> <li>- rédaction du projet documentaire.</li> <li>- rapport d'activité annuel du CDI au regard des indicateurs choisis.</li> </ul>
--	--	--